

MOT DU PRÉSIDENT

Comme prédit dans l'édition de juin du journal Ensemble, nous sommes maintenant plongés dans un automne qui s'annonce chaud : les assemblées générales tenues aux quatre coins de la province ont lancé un message clair au gouvernement Legault avec des votes de grève générale illimitée obtenant des taux d'adhésion de plus de 90 % ! Les 420 000 membres de la fonction publique composant le Front commun n'en peuvent plus d'être considérés comme des citoyens de seconde zone pour qui le maintien de leur pouvoir d'achat n'est pas une priorité gouvernementale.

Alors que la moyenne des augmentations salariales un peu partout dans la province était de plus de 4%/an au cours des dernières années, nous avons dû nous contenter de maigres 2 % pour les années 2020, 2021 et 2022. Lorsque l'on sait que les taux d'inflation pour ces mêmes années étaient de 0,72 %, 3,40 % et 6,80 %, pas besoin d'être Einstein pour comprendre que nos revenus n'ont pas suivi les hausses du coût de la vie ! Pour les années 2023 à 2027, le gouvernement nous offre... 9 % au total!?! Un petit rappel : les députés de l'Assemblée nationale se sont voté une augmentation salariale de 30 % pour l'année 2023. Si l'indécence tuait, il y aurait une hécatombe à Québec !

Nous avons subi des reculs salariaux tout au long des années de gouvernance libérale et il ne semble pas que le gouvernement caquiste soit sensible à cet état de fait. Nous n'aurons d'autres choix que de mettre notre poids dans la balance afin d'appuyer nos équipes de négociations aux tables centrale et sectorielle.

Nous souhaitons que nos décideurs locaux fassent de même en soutenant nos demandes face au

gouvernement, mais en vain. Ainsi, en juin dernier, le 1er vice-président de l'accréditation CSSDM de l'APPA, M. Patrick Bertrand, s'est présenté devant les membres du conseil d'administration de notre centre de services scolaire et a demandé formellement que les dirigeants du CSSDM appuient les revendications de l'APPA dans le cadre de la présente négociation. Leur réponse : « M. Antoine Gagné lui répond que les négociations ne se déroulent pas au niveau local, mais au niveau national et que, par ailleurs, il ne s'agit pas d'un objet sur lequel le Conseil d'administration a à se positionner. »

Wow ! Quelle réponse ! Ces personnes représentent toute la communauté éducative du CSSDM (élèves, parents, membres du personnel) et n'osent même pas prendre position afin d'améliorer les conditions d'attraction et de rétention des personnes qui, au quotidien, s'assurent du bon fonctionnement de l'organisation. Toute une différence avec le conseil des commissaires qui, en tant

qu'élus, étaient en mesure d'avoir une vision différente de celle du ministère et de prendre des décisions au profit de la CSSDM. Avec la fin des commissions scolaires, la CAQ a réussi son coup de s'assurer qu'il n'y ait plus de voix pour s'opposer aux décisions gouvernementales. J'en viens (presque) à m'ennuyer de l'ancienne gouvernance avec qui nous avions un réel dialogue. Nous n'étions pas toujours en accord, mais il y avait à tout le moins un échange d'idées.

Michel Picard, président ■



MANIFESTATION DU FRONT COMMUN EN SANTÉ ET ÉDUCATION DU 23 SEPTEMBRE 2023



Nos services publics sont précieux, nous devons le rappeler constamment à notre gouvernement et le 23 septembre dernier, nous avons été près de 100 000 à crier haut et fort que nous tenons aux services publics en santé et plus que jamais en éducation.

Nous nous sommes rassemblés en grand nombre au parc Jeanne-Mance à Montréal afin de réitérer au gouvernement que nous tenons aux services publics ainsi qu'aux gens qui donnent et tiennent à bout de bras ces services publics.

Nous, d'une seule voix, avons pris la rue pour faire comprendre au gouvernement qu'il doit faire mieux que les miettes offertes aux travailleuses et travailleurs.

La balle est dans son camp maintenant ! ■



HISTOIRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ÉDUCATION

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette journée fut initiée et proposée par le secteur soutien Cégep-CSN de la FEESP en 1999 et enfin adoptée par ses membres en assemblée générale en 2000.

C'est en septembre 2004 qu'elle devient officiellement la journée nationale du personnel de soutien en éducation CSN. Cette journée souligne la contribution essentielle qu'apportent des milliers de travailleuses et travailleurs, des cégeps, des centres de services scolaires, des commissions scolaires, des collèges privés et des universités du Québec.

Qu'il soit membre du personnel administratif, technique, paratechnique ou un ouvrier, le personnel de soutien participe quotidiennement à la mission éducative dans les différents établissements et il contribue à la réussite des étudiantes et étudiants.



C'est lors de cette journée, qui d'ailleurs se tient toujours le dernier jeudi du mois de septembre qu'ont eu lieu différentes activités de visibilité et de mobilisation qui sont organisées dans plusieurs régions du Québec par les syndicats locaux qui profitent de l'occasion afin de

rassembler leurs membres en leur offrant un beau moment de reconnaissance.

Cette année, l'APPA organisait un BBQ qui se tenait dans la cour arrière de ses bureaux qui était suivi d'une soirée de quilles. Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre positivement à l'invitation. Et ce malgré le fait que l'évènement avait lieu un samedi. ■



SANTÉ ET SÉCURITÉ

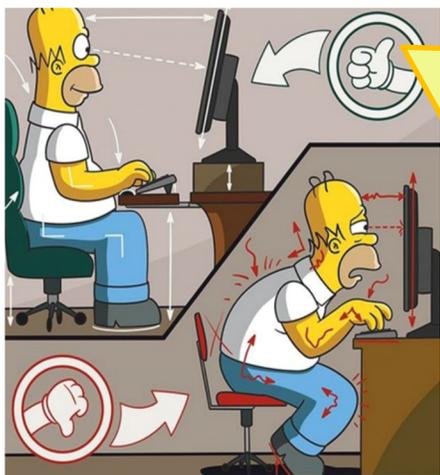
Outils pour le personnel des services de garde

Nous vous invitons à consulter les outils disponibles sur Adagio, en matière de santé et sécurité du travail, tel que l'approche sécuritaire en présence de ballon et la manutention des tables.

Voici comment trouver ces outils :

- Rendez-vous sur la page d'accueil d'Adagio
- Allez sur l'onglet « *Ressources humaines* » situé en haut de la page et cliquez sur « *Santé et sécurité* »
- Allez maintenant dans le haut sur l'onglet « *Santé / sécurité* » et cliquez sur « *Prévention* »
- Sur cette page, en défilant le menu vers le bas, cliquez sur « *Services de garde* » et vous êtes rendu.

Nous vous invitons à prendre connaissance des différents outils et d'en discuter avec vos collègues. ■



Question : *J'ai commencé à avoir de la douleur il y a un certain temps et je suis certain que cela est relié au travail, que dois-je faire?*

Selon la CNESST, le travailleur a 6 mois pour nous envoyer sa *Réclamation du travailleur* lorsqu'il a un accident du travail ou qu'il croit être atteint d'une maladie professionnelle. Il est donc important de faire la réclamation le plus tôt possible !

Pour plus d'informations, consultez ce site internet : cnesst.gouv.qc.ca ■

VOUS TRAVAILLEZ SUR UN POSTE DE TRAVAIL INFORMATISÉ, EST-CE QUE VOTRE POSTE DE TRAVAIL EST BIEN AJUSTÉ ?

Avez-vous des douleurs aux poignets, épaules, cou ou encore au dos ? Si oui, ces signes annoncent que vos outils de travail ne sont possiblement pas bien ajustés. Il n'est peut-être pas trop tard pour corriger la situation.

Comment :

- Rendez-vous sur la page d'accueil d'Adagio
- Allez sur l'onglet « *Ressources humaines* » situé en haut de la page et cliquez sur « *Santé et sécurité* »
- Allez maintenant dans le haut sur l'onglet « *Santé / sécurité* » et cliquez sur « *Prévention* »
- Sur cette page, vous pouvez consulter la section « *Ajustement d'un poste de travail informatisé* ». ■

RAPPEL !

Élection de la personne déléguée dans votre milieu de travail

Si ce n'est pas déjà fait, comme à chaque année, tous les lieux de travail doivent élire une personne qui agira en tant que délégué syndical ou délégué substitut afin de représenter votre milieu de travail. Il est très important de nommer une personne par lieu de travail pour assurer la transmission des informations que vous recevez de votre syndicat.

Voici le lien pour le formulaire : <https://appa.qc.ca/cssdm/etre-delegue-moi/>

Vous pourrez également le faire parvenir à M. Jean De Grandpré à l'adresse suivante : jdegrandpre@appa.qc.ca ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VOTE DE GRÈVE

Merci d'avoir été nombreuses et nombreux à l'assemblée générale qui s'est tenu le mercredi 11 octobre dernier où nous devons nous prononcer sur un mandat de grève générale illimitée.

C'est plus de 500 personnes qui ont voté dans une ambiance des plus électrisante et stimulante à 98,4 % pour un mandat de grève générale illimitée à utiliser au moment jugé opportun par le front commun afin de faire bouger les négociations qui font actuellement du surplace

Rappelons que notre convention collective est échue depuis le 31 mars 2023.

La suite devrait prendre forme prochainement. Si vous n'avez pas encore de personne déléguée, il est toujours temps ! ■

Ensemble
Solidaires



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

Le mercredi 25 octobre prochain se tiendra à l'auditorium de l'école George-Vanier l'assemblée générale d'élections de 5 postes à l'exécutif.

Nous vous attendons en grand nombre ! ■

DERNIÈRE CHANCE POUR LE FDP-APPA 2022

À ce jour, il y a possiblement près de 300 personnes qui n'ont toujours pas reçu le FDP-APPA de 30 \$ ou 60 \$ pour les grèves du 26 et 27 mai 2021 à cause de plusieurs problématiques internes et externes.

Nous demandons aux personnes ciblées par ce non-paiement, de nous écrire un courriel à l'adresse suivante : mtourville@appa.qc.ca avec dans l'objet cette information FDP-APPA 2022 pour que ces courriels soient acheminés au bon endroit. Le virement Interac avec le numéro de cellulaire est très rapide et efficace, vous aurez simplement à indiquer ce dernier dans votre courriel. Sinon, il nous reste quelques chèques encore disponibles. Il faudra alors nous indiquer votre adresse domiciliaire pour que l'on puisse vous le poster. ATTENTION : si vous utilisez ce moyen et que vous ne recevez pas ce chèque par la poste, nous ne pourrions vous en émettre un autre qu'après le délai de 6 mois (chèque périmé).

Vous avez jusqu'au 1er décembre pour vous prévaloir de cette dernière chance. ■

MESSAGE IMPORTANT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

La campagne « Osez le donner ! » débutera le 16 octobre pour se terminer le 3 mai 2024. Participez en grand nombre pour la cause, car il y aura des prix de participation. Afin d'obtenir votre formulaire, vous devez en faire la demande par courriel à Mme Chantal Gignac à l'adresse suivante : cgnac@appa.qc.ca ■



COMITÉ APPAIDE

Votre comité d'entraide sera plus que jamais présent pour vous.

Et nous le serons lors des assemblées qui vont être nombreuses dès cet automne.

Nous serons là afin d'être à votre écoute et vous orienter vers différentes ressources ou tout simplement prendre le temps de discuter ensemble de votre réalité quotidienne.

C'est un rendez-vous ! ■



